

# NAYEMONT LES FOSSES

*HAUTES - FOSSES*

*BASSES - FOSSES*

*DIJON*



*BROMPONT*

*VILLAGE*



Le Pont de la Chouette

# Sommaire

<i>Le mot du maire.....</i>	<i>3</i>
<i>Conseils municipaux .....</i>	<i>4</i>
<i>Géographie.....</i>	<i>6</i>
<i>La vie du village .....</i>	<i>8</i>
<i>Les écoles .....</i>	<i>15</i>
<i>Loisirs - Associations.....</i>	<i>16</i>
<i>Vie pratique.....</i>	<i>18</i>
<i>Etat-civil.....</i>	<i>19</i>
<i>Informations pratiques.....</i>	<i>20</i>

**BULLETIN COMMUNAL DE NAYEMONT LES FOSSES**

**Directeur de la publication :** Patrice FÈVE

**Responsables de l'édition :** Sabine GILLES, Alain PLEYER

**Comité éditorial :** Jean-Claude ANDRÉ, Chantal BODAINÉ, François DURAIN, Francis GARNIER, Catherine VOINSON

**Nos remerciements à toutes les personnes ayant apporté leur concours à l'élaboration de ce bulletin**

**Imprimeur :** INTERTRACE - 215, Route de la Féculerie - 88100 PAIR-ET-GRANDRUPT - Imprimé sur du papier issu de forêts gérées durablement



- Tous droits réservés -

- Reproduction des textes ou photos interdite sans l'autorisation du Directeur de la publication -

## Le mot du Maire



Une nouvelle mission m'ayant été confiée pour 6 années avec la collaboration des 2 adjoints et des 12 conseillères et conseillers municipaux, il me revient de vous présenter ce bulletin de fin d'année, fruit de la petite équipe déléguée à sa rédaction.

A titre personnel, je ne peux pas passer sous silence l'épreuve difficile de mon accident de voiture du 25 juillet ; j'assume cet évènement, comme répété souvent "ça peut arriver à tout le monde une somnolence sur la route", sans en altérer la gestion communale ; je suis bien entouré et cela m'aide.

2014 a été une année d'engagement de projets et de démarches complexes pour solliciter et obtenir les subventions souhaitées afin de conduire sagement les futures réalisations. Vous en avez pris connaissance en lisant les comptes rendus de nos délibérations municipales. J'ai eu l'occasion de prévenir depuis longtemps déjà que les subventions des financeurs classiques et celles de l'Etat, surtout, allaient s'amenuiser. Il faudra bien comprendre et accepter que les difficultés nationales, voire internationales, auront un impact tôt ou

tard sur notre petite structure et par conséquence sur nous individuellement et qu'il sera nécessaire et logique d'y contribuer, mais pas n'importe comment.

Mes propos ici ne sont pas à notre échelle d'en rechercher les causes, il faudra s'adapter. Les taux de fiscalité communale restent inchangés, et de surcroît nous arrivons à maintenir une capacité d'autofinancement suffisante pour investir. L'inquiétude réside dans les aides de l'Etat sur le fonctionnement des communes qui vont diminuer. A notre niveau local, la mise en application des normes devient financièrement lourde à supporter et par conséquent difficilement applicable à notre petite collectivité. Elles vont voir de nombreuses organisations incapables de respecter la loi. Je vous en citerai seulement 2 : les normes et diagnostics à l'accessibilité exigeraient l'installation d'un ascenseur à la mairie, mais nous avons par dérogation, trouvé des solutions alternatives intelligentes. Les normes sur la gestion de l'eau potable, la protection des captages, la teneur en nitrate ou autre, évoluent en permanence ; à peine une norme est-elle atteinte, qu'un autre texte arrive plus contraignant. Il ne sera bientôt plus possible, sauf à augmenter le prix de

l'eau dans d'importantes proportions, de respecter ces exigences, alors qu'il faudrait investir pour remédier à la vétusté du réseau. Où en est le législateur dans tout cela, mais plus inquiétant à quoi pensent les technocrates dans les sphères parisiennes qui ne savent pas ce qu'est une commune ! Et qui paie ? Toujours le même.

La sinistrose n'étant pas notre raison de vivre, il faut puiser des satisfactions dans la gestion quotidienne et les services rendus à nos concitoyens, car il est important que chacun puisse vivre harmonieusement et sereinement sur notre territoire.

Puisse cette dernière réflexion nous aider à passer de bonnes fêtes de fin d'année.

Chers administrés, je vous présente mes sincères vœux de bonne année ainsi qu'une excellente santé.

Patrice FÈVE

# Géographie

## Toponymes des lieudits de Nayemont les Fosses

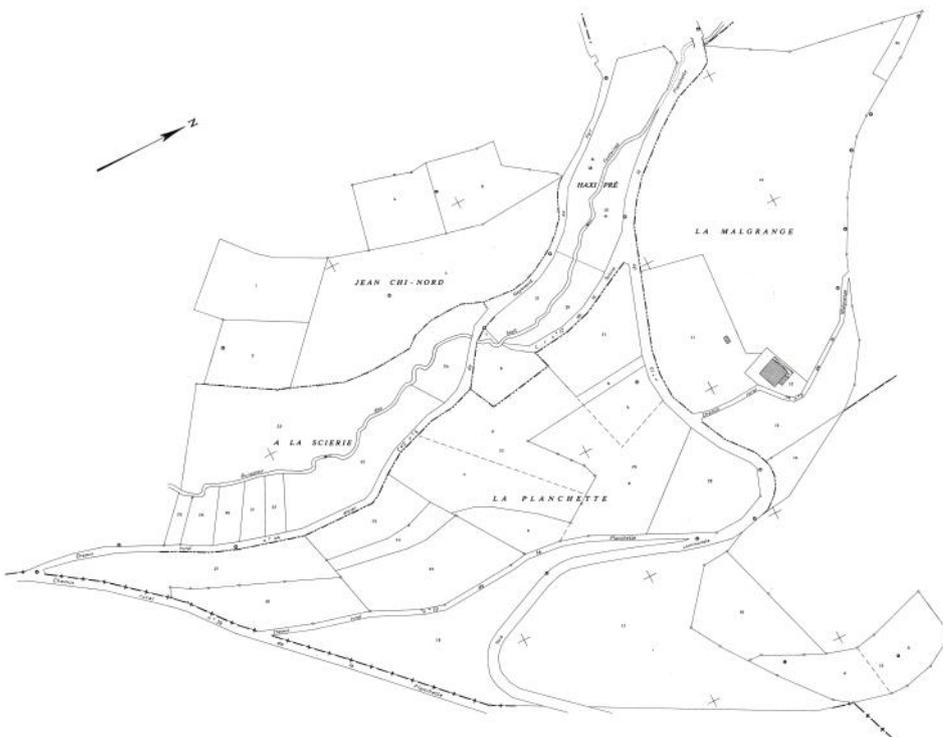
Dans les bulletins municipaux de décembre 2013 et juillet 2014, nous avons développé les origines des attributions des noms des lieudits et nous avons abordé les sections AA, AB et AC.

Bibliographie : pour rappel, nous nous sommes référés au livre de Marc GEORGEL "Les appellatifs dans les cadastres de l'arrondissement de Saint-Dié-des-Vosges".

Pour certains lieudits nous n'avons pas toujours pu trouver leur signification, ainsi ils sont donc occultés.

### Etude des toponymes par ordre chronologique de découpage de la commune en sections

#### - Section AD -



Nayemont les Fosses - Section AD

#### La Malgrange

Entre la voie communale de la Planchette et le Chemin Rural de la Malgrange. "Grange" : métairie. En particulier, dépendances de monastères (godefroy). Du latin vulgaire "granîca" dérivé de granum (grain).

#### A la scierie

Traversée par le ruisseau des Sept Fontaines. On a coutume de nommer "scie" le "haut fer", c'est à dire l'outil en acier muni de dents qui, monté dans un châssis de bois, se déplace alternativement de haut en bas et qui sert à débiter des "tronces". Puis, la scie désigne l'ensemble du "haut fer" et du chariot. Par extension, c'est l'ensemble des bâtiments, de la roue d'eau et des machines de la scierie. Une "sciote" est une petite scie.

### Etude des toponymes par ordre chronologique de découpage de la commune en sections

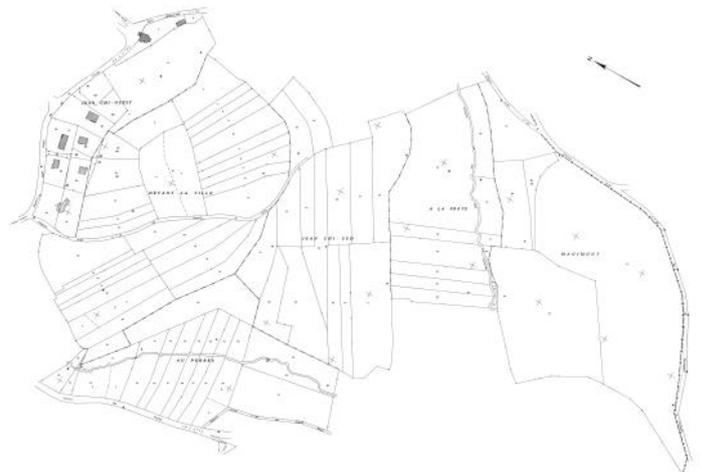
#### - Section AE -

#### Devant la ville

Au-dessus du Chemin Rural n° 31 de Devant la Ville. "Ville" voir section AA (bulletin municipal de décembre 2013).

#### A la Praye

A l'ouest du ruisseau des Sept Fontaines. Signifie à la prairie (préhé ou praye).



Nayemont les Fosses - Section AE



# La vie du village

## Les travaux



### Chauffage de la mairie

**P**our des raisons de vétusté, d'économies, de sécurité et de confort, le système de chauffage de la mairie a été revu dans son ensemble par :

- ✓ l'installation d'une chaudière bois jumelée à un ballon tampon d'une capacité de 1 500 litres,
- ✓ l'installation d'une chaudière fioul à condensation à ventouse à haut rendement, en relais uniquement de la chaudière bois,
- ✓ le remplacement et le déplacement de

la citerne fuel ont été également nécessaires.

Ces travaux, fournitures et main d'œuvre, ont été réalisés pendant les mois de juillet et août 2014 par l'entreprise Xavier CLAUDEL, chauffagiste à Fraize.

Ils ont été financés en grande partie par un fond de concours, dont la commune de Nayemont les Fosses a bénéficié auprès de la Communauté de Communes Fave et Meurthe et par une subvention du Conseil Général des Vosges.

**Les nouvelles chaudières :**

- en haut, la nouvelle chaudière au bois
- en bas, la nouvelle chaudière d'appoint au fioul

## Sainte-Barbe

### Deux pompiers nayemontais mis à l'honneur

**E**n ce jour de Sainte Barbe, le Sergent honoraire Philippe MIDELET a été mis à l'honneur ; après plus de 30 ans d'engagement et de dévouement, il met fin à sa carrière opérationnelle et fait valoir légitimement ses droits à la retraite.

Philippe MIDELET s'est engagé chez les sapeurs-pompiers le 1<sup>er</sup> août 1983, à l'âge de 27 ans, dans le Corps Communal de Nayemont-les-Fosses. Il effectue rapidement ses premiers stages pour obtenir ses diplômes de secourisme et de formation initiale (incendie). En 1992, il est nommé Chef de Centre sur décision exceptionnelle, cas particulier, car il devient alors l'unique Chef de Centre du département dans cette situation, du jamais vu à l'époque. Il assurera cette fonction jusqu'en 2000 quand, suite à la départementalisation, les unités de Nayemont les Fosses, Remomeix et

Coinches seront regroupées avec celle de Sainte-Marguerite pour ne former plus qu'un seul Centre de Secours. Durant toute sa carrière, Philippe MIDELET a su avancer et prendre des responsabilités puisqu'il a été président de l'amicale durant de nombreuses années.

Philippe MIDELET, pour ses 31 ans d'engagement, a reçu un casque symbolique, gage de la reconnaissance de ses pairs.

Ce même jour, Quentin GILLES a été promu au grade de Sergent. Entré chez les Jeunes Sapeurs Pompiers de la déodatie en 2005 à l'âge de 13 ans, il obtient en 2008 son brevet et intègre le Centre d'Intervention et de Secours de Sainte-Marguerite. Depuis, il poursuit son engagement en se formant et devient notamment formateur incendie auprès des jeunes en 2013.

Félicitations à tous deux.



**30 ans d'engagement pour le Sergent Philippe MIDELET**

# La vie du village

## Commémoration du centenaire de la première guerre mondiale

Cette année, cette journée du 11 novembre 2014 avait un caractère particulier. Il s'agissait de commémorer le centenaire de la première guerre mondiale.

Se souvenir aujourd'hui encore que la guerre a fait plus d'un million de morts et presque six fois plus de blessés et de mutilés parmi les troupes françaises.

La grande guerre a mobilisé un total de 73,8 millions d'hommes dont 9,5 millions morts ou portés disparus.

M. Albert DIEUDONNÉ, vice-président du Souvenir Français, M. Patrice FÈVE, maire de Nayemont les Fosses, accompagnés des deux adjoints, ont procédé au dépôt de gerbe au monument aux morts. Deux bougies du Souvenir Français ont été également déposées par deux enfants du RPI. A noter, la présence des portes drapeaux des anciens combattants de



Les enfants du RPI autour du monument aux morts

Nayemont les Fosses et de Rhin et Danube.

Les enfants du RPI, accompagnés de leurs institutrices et instituteur, ont

interprété la Marseillaise. Tous portaient de petits drapeaux qui avaient été distribués par la commune dans les écoles, afin de rendre hommage aux disparus de cette douloureuse époque.

## Repas des seniors



Un très bon moment de convivialité pour nos aînés

Anciens, seniors, retraités, les plus de 65 ans..., peu importe le titre, c'est la jeunesse de l'esprit qui l'emportait.

Ils étaient 124 convives à se retrouver pour passer un agréable moment, avec des voisins, des copains, des amis ce mardi 9 décembre. Autour d'une bonne

table, le repas de très grande qualité était réalisé par le restaurant Le Bon Gîte de Senones.

C'est dans la nouvelle salle des fêtes de Sainte Marguerite, d'un très beau cachet, qu'ils ont été enthousiasmés avec un air de musique pour le plaisir des amoureux de la danse.

Les visages laissaient apparaître une joie de vivre ces magnifiques instants offerts par notre commune.

Bravo à toute l'équipe du CCAS qui, une fois de plus, a su œuvrer pour que cette journée soit une réussite !

# La vie du village

## Chantier jeunes

Neuf jeunes de Nayemont les Fosses de 16-17 ans se sont largement activés au service de la communauté !



L'entretien des portes et volets des écoles

L'idée était simple, encore fallait-il la mettre en œuvre. Depuis 2008, une opération consistant à proposer aux jeunes une activité utile à la collectivité est mise en œuvre sur le Val de Galilée. Etendue à l'échelle du territoire de la nouvelle Communauté de Communes, elle consiste à proposer un petit travail d'été à des jeunes de 16 à 18 ans, d'une durée de 20 heures réparties sur une semaine, moyennant une gratification.

Neuf jeunes de Nayemont ont été tentés et ont participé au projet dont 6 ont œuvré sur notre commune. Bravo donc à François-Elie BEAUX, Antonin BERNARD, Benjamin CUNY, Pierre DESRISCOURT, Marie-Morgane LAURENT, Pierre SCHMITT, Charlène TOUSSAINT, Clémence VOINÇON et Valentine VOINOT pour cet engagement citoyen.

Le projet initial envisagé par Patrice FÈVE était de nettoyer un ancien dépôt. Le lundi matin, l'équipe a déblayé en 4 heures de temps un bon nombre de déchets : verre, ferraille, plastique...

Les jeunes ont compris toute l'importance du tri !

Les jours suivants, faute de beau temps, ils ont laissé le dépôt au profit des écoles où ils ont poncé, peint et lasuré les portes, bancs etc... "C'était bien car le travail était diversifié" confie Antonin, jeune participant.

Quand on leur demande pourquoi ils ont choisi de participer à ce type de chantier, hormis le fait de gagner une petite gratification, chacun confirme que cela leur a permis d'avoir une occupation utile pendant les vacances. Certains feront apparaître cette première expérience sur leur CV. La maman d'une participante, présente pendant le bilan, fait remarquer que lorsqu'on a 16 ans, il est vraiment compliqué de trouver un job d'été.

Les chantiers jeunes sont une bonne alternative et permettent aux jeunes d'avoir une première approche du monde du travail dans un environnement sécurisé : ils ont largement été encadrés par les employés communaux et les élus qui se sont relayés et qui étaient présents tous les jours. L'animatrice de la Communauté de Communes veillait également à ce que le chantier se déroule dans les meilleures conditions.

Les 2 filles de l'équipe se disent, quant à elles, prêtes à revenir travailler pour la commune, même bénévolement !



Tout comme les filles, les garçons mettent du cœur à l'ouvrage

# La vie du village

## Chantier d'exploitation en forêt domaniale d'Ormont-Robache

Depuis fin août 2014, les promeneurs ou randonneurs habitués à fréquenter le secteur de la Roche d'Ormont ont pu constater qu'un gros chantier d'exploitation forestière a été mis en place en forêt domaniale d'Ormont-Robache.

En effet, l'Office National des Forêts, gestionnaire de cette forêt assise sur le territoire communal de Nayemont les Fosses, a mis en place un chantier de coupe d'éclaircie de petits bois sur une vingtaine d'hectares.

Ce chantier pilote est innovant par rapport à l'exploitation traditionnelle : un bûcheron abat et façonne des grumes sur le parterre de la coupe, puis un gros

tracteur forestier se déplace dans la parcelle pour hâler les bois en bordure des chemins forestiers accessibles aux grumiers.

La technique dite du "câble-mat" utilisée ici est largement utilisée dans l'Arc alpin, et notamment en Autriche, en Suisse ou en Allemagne. Elle consiste à évacuer les bois abattus hors des parcelles boisées à l'aide d'une sorte de téléphérique. Cela nécessite donc l'installation d'un câble porteur qui va permettre à un chariot muni d'un treuil de se déplacer comme une télécabine sur une longueur pouvant atteindre 500, voire 600 m, puis de remonter les arbres abattus avec ou sans leurs branches, ceci sans qu'il y ait le moindre engin au milieu de la parcelle.

Les deux seuls tracteurs utilisés sont ceux que l'on peut voir sur le chemin forestier : l'un sert de station amont d'amarrage du câble porteur, et l'autre est un engin de débardage classique qui récupère les bois parvenant à la station amont pour les stocker en bordure de route. Ces bois seront ensuite façonnés par une abatteuse-ébrancheuse, selon les dimensions prescrites par les clients transformateurs du bois. Puis les billons ainsi obtenus seront empilés avant d'être acheminés vers les scieries des acheteurs de la région.

Bien entendu, cette technique d'exploitation consistant à exporter hors des parcelles des petits bois encore munis de tout ou partie de leurs branches et cimes génère de gros tas de branches au bord des chemins forestiers. L'étape suivante consistera à broyer tous ces déchets, pour les transformer en plaquettes pour le bois énergie, et ces produits seront ensuite acheminés vers les plateformes de distribution alimentant

les chaufferies de la région.

Les avantages de ce mode d'exploitation sont multiples :

- ✓ cela permet d'une part une exploitation de qualité dans un massif forestier pentu, escarpé, et donc difficile à parcourir : pas ou très peu de dégâts d'écorçage aux arbres d'avenir que l'on veut préserver, pas de dégâts d'ornières par les engins de débardage au milieu des parcelles, et surtout protection de la ressource en eau puisqu'il n'y a plus de traînage de grumes au milieu des parcelles. La protection des sources d'eau potable est devenue aujourd'hui une préoccupation majeure, et l'ONF met en œuvre tout ce qui est possible de réaliser en ce sens en utilisant, entre autres, cette technique d'exploitation "aérienne".
- ✓ d'autre part, on peut constater que l'impact paysager, proche ou éloigné est quasiment nul, ce qui ne gêne rien.

Cette technique, bien que plus onéreuse, mais garante d'une bonne préservation de l'environnement, est appelée à se développer là où les contraintes environnementales sont trop fortes (ruisseaux, plans d'eau, sols fragiles, espèces animales ou végétales à protéger...)

Pour des raisons évidentes de sécurité, des banderoles et des panneaux d'interdiction de circuler ont été apposés aux abords du chantier de la Roche d'Ormont, principalement sur la route forestière du Spitzemberg et en haut des Hautes Voies, ceci jusqu'à la fin du chantier prévu fin décembre de cette année.



La technique dite du "câble-mat", toujours très spectaculaire

# La vie du village

## Libération de Saint-Dié



La collection de véhicules militaires de M. Jean FAAS



À l'occasion du 70<sup>ème</sup> anniversaire de la Libération de Saint-Dié, nous avons été sollicités pour exposer la superbe collection de véhicules militaires miniatures de M. Jean FAAS, collection qu'il a léguée à la commune de Nayemont les Fosses.

Les deux adjoints, MM. Jean-Claude ANDRÉ et François DURAIN, ont tout répertorié. Grâce à des photos d'autres expositions, ils ont reconstitué la simulation du débarquement de Normandie "Opération Overlord" du 6 juin 1944, comme l'aurait fait M. Jean FAAS. Ensuite, ils ont tout rangé délicatement dans des cartons avec la photo de chaque véhicule. Beaucoup pensaient qu'ils jouaient, mais non !

Nous avons installé trois vitrines dans le hall de l'hôtel de ville de Saint-Dié. Pendant trois semaines, environ les deux tiers de la collection sont visibles jusqu'à la fin de l'année. Nous avons été félicités pour notre implication et remerciés par la municipalité. Les visiteurs étaient en admiration, les plus petits seraient bien rentrés dans les vitrines pour toucher.

Des travaux sont prévus l'an prochain dans notre mairie et la collection y sera exposée, vous pourrez venir l'admirer.

Les deux adjoints devant les vitrines de la très belle exposition, à l'hôtel de ville de Saint-Dié

## Trois commerçants devant votre porte

Notre boulanger, M. Jimmy RUYER, a cessé son activité. Il a cédé son commerce, situé 31 Rue Stanislas à Saint-Dié, à M. Nicolas SCAIA au 03.29.56.18.21.

Exception faite du mercredi, la livraison quotidienne du pain et du journal dans notre commune est toujours assurée par notre sympathique et dévouée

M<sup>me</sup> Grazilia MATHIEU au 06.62.76.78.98.

Nous vous rappelons que notre commune bénéficie également de la tournée :

✓ d'un boucher - charcutier - traiteur, assurée le vendredi matin par M. Damien JACQUEL de Provençères sur Fave au 03.29.51.20.25 ou 06.81.13.64.82.

✓ d'un épicier qui peut livrer également le journal, assurée le mercredi matin par M. Régis LORRAIN de Sainte-Pole (Meurthe et Moselle) au 03.83.42.26.54 ou 06.62.72.50.78.

Grand merci à ces commerçants ambulants pour leurs livraisons au porte-à-porte à tout habitant de Nayemont les Fosses qui le désire.

# La vie du village

## Marche UNP

En partenariat avec ELAN et la commune de Nayemont les Fosses

Comme chaque année, l'Union Nationale des Parachutistes (UNP) de Saint-Dié et ses environs s'est retrouvée dans les forêts de l'Ormont pour sa marche traditionnelle.

Anciens parachutistes ou simples marcheurs, ce ne sont pas moins de 163 courageux qui ont pris part au challenge Jean-Jacques IDOUX. Une journée de retrouvailles et de convivialité au centre de loisirs des Goutys.

Après le repas, les trophées ont été distribués par le Colonel Xavier LAFAILLE, Président, M. Patrice FÈVE, Maire, et M. Jean-Claude ANDRÉ, adjoint, au doyen, à la doyenne du jour, aux plus jeunes, Céléna et Ceylian IRMOULI de Nayemont, aux résidents les plus éloignés, aux étrangers les plus éloignés, Lyse et Alexis FOURNY de Madagascar, la



famille la plus nombreuse, le groupe le plus nombreux et l'association la plus nombreuse.

N'oublions pas de féliciter et remercier les organisateurs pour la préparation, le fléchage des circuits, l'installation des

tables et chapiteaux, la préparation des repas et le service, et ceux qui travaillent dans l'ombre.

Bien sûr, rendez-vous l'an prochain et, on espère, encore plus nombreux.

## Actes d'incivilité

Certes, ce n'est pas mal dessiné, mais nous ne pouvons pas laisser faire sans réagir.

Nous trouvons des tags un peu partout :

sur le réservoir d'eau de Pair-et-Grandrupt, sur le réservoir d'eau de Nayemont les Fosses, sur le transformateur et les bacs de stockage de matériaux sur le parking de la mairie, et

un début sur la façade de la mairie.

Nos habitants ne doivent pas payer pour effacer ces incivilités. Une plainte a été déposée à la gendarmerie.



Le réservoir de Nayemont les Fosses



Le réservoir de Pair-et-Grandrupt

# La vie du village

## Transports scolaires

La sécurité est une priorité



Les enfants, particulièrement attentifs aux explications

Les élèves du Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI) de Nayemont les Fosses et Pair-et-Grandrupt ont participé à un exercice d'éducation à la sécurité dans les transports scolaires.

L'Association Départementale des Transports Educatifs de l'Enseignement Public (ADTEEP 88) a encadré cette campagne de prévention, soutenue par le Conseil Général.

Le président de l'association, M. DANGOIS, ainsi que 4 bénévoles retraités étaient présents dans notre commune pour transmettre leur savoir et dispenser de précieux conseils en vue d'assurer la sécurité de nos enfants.

Le président du RPI, M. Patrice FÈVE, accompagné de son vice-président, M. Stéphane BONNEL, ont suivi le bon déroulement des opérations.

L'axe de cette campagne a particulièrement attiré l'attention de tous les participants, "Au point d'arrêt, trop de blessés, trop de tués... Stop".

C'est donc avec beaucoup d'intérêt et de concentration que les élèves, les accompagnatrices et les enseignantes ont écouté les différentes mesures de sécurité préconisées tant à la montée dans l'autocar, que durant les trajets, ou à la descente du véhicule. Tous ont aussi compris l'utilité du port de la ceinture de sécurité. Le chauffeur s'est lui aussi montré sensible aux différentes recommandations.

Des exercices d'évacuation de l'autocar en cas d'accident ou de feu ont été réalisés avec d'excellents temps (moins de 30 secondes par classe pour sortir du véhicule supposé en flammes, et ce en toute sécurité).

Un DVD pédagogique a également été visionné et commenté dans les classes.



## Inscription sur les listes électorales

Si l'inscription sur les listes électorales est automatique pour les jeunes qui, recensés à 16 ans sur la commune de Nayemont les Fosses, ont eu 18 ans en 2014, nous vous rappelons qu'en dehors de cette situation, l'inscription doit faire l'objet d'une démarche volontaire.

Pour pouvoir participer aux scrutins qui se dérouleront en 2015 (élections départementales les 22 et 29 mars 2015 et élections régionales dont les dates ne sont pas encore fixées), il est impératif de venir vous inscrire en mairie avant le 31 décembre 2014 à midi.



# Les écoles

## Rentrée des classes

La rentrée des classes a eu lieu le 2 septembre. De nouveaux rythmes scolaires ont été mis en place.

Les effectifs sont les suivants :

- ✓ aux Basses-Fosses, on compte 18 élèves dans la classe de M<sup>me</sup> BILLON (7 PS et 11 MS) et 21 élèves dans celle M<sup>me</sup> MESNIL (14 GS et 7 CP).
- ✓ à l'école du Centre, 21 élèves (5 CP et 16 CE1) avec M<sup>me</sup> ETIENNE et M. VILLEMIN.
- ✓ enfin, à Pair et Grandrupt, 19 élèves dans la classe de M<sup>me</sup> GAUDEL (15 CE2 et 4 CM1) et 19 élèves dans la classe de M<sup>me</sup> PERRIN (10 CM1 et 9 CM2).

Au total, un effectif de 98 élèves.

La rentrée s'est bien passée pour tous et les projets des écoles sont en cours.



## Projet d'école : l'art dans la nature

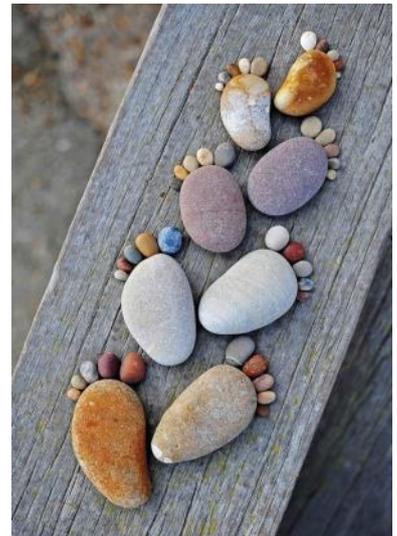
Cette année, l'ensemble des classes du RPI de Nayemont les Fosses et Pair-et-Grandrupt a pour projet d'étudier le Land Art, l'art dans la nature.

Le Land Art désigne l'ensemble des mouvements artistiques qui utilisent la nature comme lieu de travail et d'exposition. Comme l'ont fait les impressionnistes pour rechercher la lumière changeante, le land art permet aux artistes de sortir de leur atelier pour aller travailler dans, en rapport et avec la nature.

Les artistes du land art utilisent les matériaux de la nature (bois, terre, sable...) qu'ils creusent, sculptent, plantent, ou peignent.

C'est donc dans cet esprit que nos enfants vont réaliser un sentier "land art" dans le petit bois près du Centre de Loisirs, pour le 20 juin 2015, jour de la kermesse.

L'art dans la nature étant par essence éphémère, nous ne manquerons sous aucun prétexte cette rencontre avec nos jeunes artistes en herbe !



## Les nouveaux rythmes scolaires

Notre organisation scolaire, le Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI) de Nayemont les Fosses et Pair-et-Grandrupt, s'est vue imposer une décision du ministère de l'Éducation Nationale.

Sans jugement de valeur, le moins que l'on puisse dire c'est que le sujet ne requiert pas l'engouement des parents qui constatent une plus grande fatigue des enfants. Les enseignants font le même constat sur les nouveaux rythmes de l'enfant qui n'a plus de temps de repos en milieu de semaine.

Une concertation entre les municipalités, les parents et les enseignants a conclu

dans un premier temps à une organisation à minima.

Les particularités de notre secteur :

- ✓ en milieu rural
- ✓ 5 classes réparties sur 3 écoles : Nayemont mairie, Nayemont Basses-Fosses et Pair-et-Grandrupt
- ✓ 1 circuit de ramassage avec notre autocar
- ✓ la cantine et garderie sur le site des Basses-Fosses

Avec tout cela, mettre en œuvre les nouveaux horaires et les activités périscolaires relevait de l'exploit impossible à traiter. Tous ont convenu pour cette année scolaire de se limiter au

choix de 45 minutes en moins sur 4 jours et classe le mercredi.

La collectivité doit nouvellement financer les coûts du circuit de l'autocar du mercredi matin (chauffeur, accompagnatrice et véhicule), du personnel supplémentaire le soir, avec un peu d'aide aux devoirs.

L'Etat nous dédommage très faiblement pour la première année. Nous devons, par ailleurs, supporter un coût plus élevé pour les 4 circuits journaliers de l'autocar, suite à un changement de mode de subventionnement du Conseil Général des Vosges.

# Loisirs - Associations

## Associations ELAN et Foyer Rural

### Joli succès pour le week-end des arts

Cette année encore, le week-end des arts organisé par le Foyer Rural et l'association ELAN, a



étonné et ravi les Nayemontais et visiteurs de passage qui sont venus nombreux admirer les surprenantes œuvres des artistes locaux. Surprenantes parfois par leur taille, comme le Don Quichotte qui trônait majestueusement, surprenantes par leur matière, que ne peut-on faire avec des épluchures de légumes, mais surtout surprenantes car révélant le talent souvent méconnu de nombreux de nos amis, voisins et concitoyens.

Qu'ils soient sculpteurs, peintres, céramistes ou écrivains, tous ont avec générosité voulu partager leur passion et leur art et n'ont pas été avares d'explications sur leur travail.

Appréciée autant par les connaisseurs que par les néophytes, cette exposition a été inaugurée lors du vernissage qui a eu lieu le samedi 8 novembre en présence des élus de la commune et du maire de Saint-Dié-des-Vosges. A cette occasion, M. Patrice FÈVE a rendu hommage au talent de M. Daniel PARISOT dont quelques œuvres étaient exposées et qui nous a quittés cette année.



Nul doute que pour la prochaine édition du salon des arts, en 2016, de nouveaux talents seront dénichés et qu'ils viendront élargir le cercle des artistes de notre commune.

## Association ELAN

La présidente d'ELAN, Pauline CHOSEROT, et toute son équipe, vous rappellent que de nombreuses activités y sont dispensées comme :

- ✓ le bougé cadencé (le mercredi soir apprenez les pas de la zumba avec Amélie)
- ✓ la danse (le mercredi en début d'après-midi pour les enfants et adolescents)
- ✓ des cours de cuisine (atelier qui a lieu une fois par mois et animé par un professionnel)
- ✓ le yoga (le rendez-vous du jeudi après-midi pour contrôler votre stress, ouvrir une parenthèse de bien-être)
- ✓ step et FAC (le rendez-vous du jeudi soir avec Nathalie)

Une séance de découverte est offerte.

Nous vous rappelons également qu'un cours de gymnastique douce est dispensé le mercredi après-midi, adapté à tous, ce cours permet de se maintenir en forme et de conserver son dynamisme. Cette activité est précédée d'un atelier informatique accessible également aux débutants.

A noter que l'atelier floral pour lequel vous avez été nombreuses à nous solliciter ne pourra plus avoir lieu avec l'intervenante actuelle qui est en congé parental jusqu'en juin 2015. Cependant, le Conseil d'administration de l'association veille à trouver une solution pour continuer tout de même l'activité (nouvelle intervenante pour la période du congé parental ?).

De nouvelles activités sont également en réflexion. Nous ne manquerons pas de vous tenir informés de l'évolution des choses. Vous pouvez retrouver toutes les informations concernant les activités sur le site internet [www.association-elan.fr](http://www.association-elan.fr), ou sur le Facebook de l'association ELAN Nayemont.

Les prochains rendez-vous de l'année à ne pas manquer :

- ✓ le dimanche 17 mai 2015 au centre ELAN pour la marche gourmande
- ✓ le week-end du 7 et 8 novembre 2015 pour le salon des collectionneurs

Pour toutes questions, n'hésitez pas à contacter le secrétariat au 03.29.55.59.32.

# Loisirs - Associations

## Association ELAN (suite)

### Activité d'accueil collectif de mineurs

Pendant 6 semaines cet été, le centre de loisirs ELAN a accueilli des enfants entre 3 et 8 ans venus des différents territoires de la Communauté de Communes Fave, Meurthe et Galilée. Les trois grandes salles, la cuisine et les espaces verts qui entourent le centre et le chalet ont été mis à disposition des Francas, en charge de l'organisation de l'accueil des mineurs depuis 2012, afin de proposer des activités et animations variées à nos enfants.

Après l'accueil du matin, moment essentiel pour des relations de qualité entre l'équipe d'animateurs, les parents et leurs enfants, des activités de dynamisation collective étaient organisées, suivies d'animations différentes menées en binôme par les encadrants. L'après-midi était le moment réservé aux grands jeux en extérieur.

Si les jours de pluie ont limité le nombre de sorties prévues ainsi que les mini-camps, les enfants ont pu se rendre au centre aquatique de Saint-Dié, profiter des jeux du Monkey et se rendre à un

Parc Aventure. Ces sorties sont rendues possible grâce à la mise à disposition par le RPI de Nayemont les Fosses et Pair-et-Grandrupt du bus de 46 places. Il sert également à faire la navette entre le Centre de loisirs ELAN et la salle multi-activités de Sainte-Marguerite qui accueille les enfants âgés de 9 à 12 ans.

Ce sont 1346 journées enfants qui ont été comptabilisées cet été 2014 sur 6 semaines. La même organisation sur le seul site d'Elan a été mise en place aux vacances de la Toussaint permettant l'accueil de 24 enfants sur une semaine.

## Foyer Rural

### Le loto du Foyer Rural

Samedi 22 novembre 2014, 50 personnes venues en famille se sont pressées et ont rapidement pris possession de la salle "Nayemont" du Centre de Loisirs pour venir jouer au loto organisé par le Foyer Rural.

Olivier et Armand ont mené d'une main de maître le déroulement du jeu.

Si un aspirateur-robot et une plancha étaient les 2 gros lots mis en jeu, de

nombreux autres lots ont également fait des heureux : ainsi ce sont 10 bons d'achat Cora d'une valeur totale de 260 €, des paniers garnis Proxi, des bouteilles offertes par le Foyer Rural, des classeurs Extendos et des foulards réalisés lors des ateliers de peinture sur soie qui seront gagnés tout au long de l'après-midi, contentant ainsi les participants.

Cette manifestation qui a rencontré un franc succès s'est déroulée comme

chaque année dans une ambiance conviviale.



Saint Nicolas sur son char

### Saint-Nicolas à Nayemont

Un public nayemontais nombreux et familial suit le char le S<sup>t</sup> Nicolas et la calèche du Père Fouettard, qui ne fait pas peur aux enfants.

Plus de 75 personnes occupent la salle "Ormont" où les petits apprécient, avec des yeux brillants, les facéties du clown Mariano et ses pantins.

Petits et grands partagent l'excellent

goûter composé de brioches, bonbons, oranges ainsi que le bon chocolat et le vin chaud.

Dans la soirée, tout le monde repart joyeux en se souhaitant de bonnes fêtes de fin d'année.

Le Foyer Rural vous remercie et vous présente ses meilleurs vœux pour 2015.

# Vie pratique

## Référendum

Une nouveauté à la demande du Conseil Régional de Lorraine : tous les électeurs vont être sollicités pour voter en mairie le 1<sup>er</sup> février 2015.

Les élus dont nous faisons partie se mobilisent pour arrêter cette organisation coûteuse.

La question suivante est soumise à la consultation des électeurs : "La gare d'interconnexion TGV-TER de Vandières, dont la construction a été reconnue d'utilité publique en 2011 par décret, peut

être réalisée sans être supportée par une contribution nouvelle des collectivités publiques. Compte-tenu de cette possibilité sur le plan financier, pensez-vous que le Conseil Régional de Lorraine puisse s'engager dans sa réalisation et dans la transformation de Louvigny en gare de fret TGV ?".

Les électeurs auront à répondre par oui ou par non à la question ci-dessus. Conformément aux dispositions du code électoral, les électeurs seront convoqués aux heures habituelles de scrutin, soit de 8 heures à 18 heures.

## Restons vigilants

Une information de la gendarmerie

À compter de mars prochain, conformément à la réglementation, les logements devront être équipés de détecteurs de fumées. Autour de cette perspective et compte tenu de l'ampleur du marché, certains agissements malhonnêtes ont déjà été constatés.

De faux démarcheurs, prétextant notamment auprès des personnes les plus

vulnérables, une étude gratuite d'implantation, en profitent, une fois dans le logement, pour y dérober tout ce qui peut représenter une valeur et qui est facilement accessible.

On peut également présager que certains tenteront de profiter de la situation pour, de surcroît, vendre des détecteurs (pas forcément toujours aux normes en vigueur) à un prix largement excessif.

## Bibliothèque

En service depuis plusieurs années, avec la fidèle collaboration des 4 bibliothécaires bénévoles, ses locaux vous y accueillent :

- ✓ le mardi de 17h à 18h
- ✓ le mercredi de 17h à 18h
- ✓ le samedi de 10h à 11h30

Les 3 salles contiennent environ 2000 ouvrages, renouvelés régulièrement par la bibliothèque départementale de prêt du Conseil Général des Vosges, auxquels s'ajoutent des achats de nouveautés par

la commune.

En plus de l'intérêt pour nos habitants, les enfants des 5 classes du RPI, viennent régulièrement avec notre autocar faire leur choix. Les élèves de maternelle y trouvent également leur bonheur, parmi les albums et les contes plus spécialement destinés à leur âge.

Les documentaires, les romans "jeunesse", les BD et les contes concernent les plus grands.

## Information

Des cas de gale ont été constatés sur des renards sur le territoire de notre commune. Ceux-ci se rapprochent de plus en plus des habitations et il existe un réel risque de contagion des humains et des animaux. Quelques recommandations :

- ✓ ne pas toucher les renards malades ou morts et les signaler immédiatement, soit en mairie, soit au président de la société de chasse.
- ✓ pour éviter une prolifération rapide de cette maladie, il est recommandé d'être encore plus vigilant que d'habitude en ce qui concerne la divagation des animaux domestiques en forêt ou sur le domaine public.

## Les nouveaux habitants

### Secteur Village

GUILLEMIN Kévin et PERREAU Soizie

### Secteur Bromptont

GAËL Vincent et CHOSEROT Pauline

### Secteur Basses-Fosses

GABRION Sabrina  
LEBLOND Marie

Côté adultes, un choix de romans, de policiers et d'ouvrages documentaires, historiques et géographiques s'adressent à vous.

Venez leur rendre visite, seuls ou en famille. La cotisation annuelle familiale reste inchangée à 5 € pour 2015.



# Informations pratiques

## Horaires d'ouverture

### Bibliothèque

Mardi : 17<sup>h</sup>00 - 18<sup>h</sup>00  
Mercredi : 17<sup>h</sup>00 - 18<sup>h</sup>00  
Samedi : 10<sup>h</sup>00 - 11<sup>h</sup>30

**Fermeture du 22.12.2014  
au 05.01.2015 inclus.**

### Mairie

Mercredi : 09<sup>h</sup>00 - 12<sup>h</sup>00  
Jeudi : 17<sup>h</sup>30 - 19<sup>h</sup>00  
Samedi : 09<sup>h</sup>00 - 12<sup>h</sup>00

**Fermeture les samedis  
27.12.2014 et 03.01.2015.**



### Mairie de Nayemont les Fosses

150, Allée de la Mairie  
88100 NAYEMONT LES FOSSES

 03.29.56.20.42  
 03.29.55.23.44

 nayemontlesfosses@free.fr  
<http://nayemontlesfosses.free.fr>



 03.29.51.71.87



## Déchetterie



### Du 01.04 au 31.10

09<sup>h</sup>00 - 12<sup>h</sup>00 et 13<sup>h</sup>30 - 18<sup>h</sup>30  
09<sup>h</sup>00 - 12<sup>h</sup>00 et 13<sup>h</sup>30 - 18<sup>h</sup>30  
13<sup>h</sup>30 - 18<sup>h</sup>30  
09<sup>h</sup>00 - 12<sup>h</sup>00 et 13<sup>h</sup>30 - 18<sup>h</sup>30

Lundi

Mercredi

Vendredi

Samedi

### Du 01.11 au 31.03

09<sup>h</sup>00 - 12<sup>h</sup>00 et 13<sup>h</sup>30 - 16<sup>h</sup>30  
09<sup>h</sup>00 - 12<sup>h</sup>00 et 13<sup>h</sup>30 - 16<sup>h</sup>30  
13<sup>h</sup>30 - 16<sup>h</sup>30  
09<sup>h</sup>00 - 12<sup>h</sup>00 et 13<sup>h</sup>30 - 16<sup>h</sup>30

## Numéros utiles

Samu : 15  
Pompiers : 18  
Syndicat des eaux : 06.83.33.72.41

Gendarmerie : 17  
EDF : 0810.333.088



## Travaux de jardinage

Jours ouvrables : 08<sup>h</sup>30 - 12<sup>h</sup>00 et 14<sup>h</sup>30 - 19<sup>h</sup>30  
Samedis : 09<sup>h</sup>00 - 12<sup>h</sup>00 et 15<sup>h</sup>00 - 19<sup>h</sup>00  
Dimanches et jours fériés : 10<sup>h</sup>00 - 12<sup>h</sup>00

**N**ous vous rappelons que la collecte des ordures ménagères du jeudi 1<sup>er</sup> janvier 2015 sera reportée au samedi 3 janvier.

La collecte du jeudi 14 juillet 2015 sera reportée au samedi 11 juillet.

## Horaires des écoles

Nayemont centre :

08<sup>h</sup>25 - 11<sup>h</sup>15 et 13<sup>h</sup>35 - 16<sup>h</sup>00  
Mercredi : 08<sup>h</sup>25 - 11<sup>h</sup>25

Basses-Fosses :

08<sup>h</sup>15 - 11<sup>h</sup>20 et 13<sup>h</sup>45 - 15<sup>h</sup>55  
Mercredi : 08<sup>h</sup>15 - 11<sup>h</sup>15

Pair-et-Grandrupt :

08<sup>h</sup>05 - 11<sup>h</sup>20 et 13<sup>h</sup>55 - 15<sup>h</sup>55  
Mercredi : 08<sup>h</sup>05 - 11<sup>h</sup>05

## En cas d'urgence...

Patrice FÈVE :

 03.29.55.16.87

Jean-Claude ANDRÉ :

 03.29.56.38.76

François DURAIN :

 03.29.56.18.82

# Bonnes fêtes à tous...